

2024 DSOL 53 : Subventions (9 500 €) à trois associations pour leurs actions facilitant l'accès des seniors à la culture et aux loisirs.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Afin d'anticiper l'apparition des premières fragilités et de lutter contre l'isolement social, facteur de vulnérabilité et de perte d'autonomie, la collectivité parisienne soutient, en accord avec le schéma parisien Seniors à Paris 2022-2026, les initiatives des associations visant à mieux faire connaître et renforcer l'offre culturelle et de loisirs à destination des seniors parisiens, et à leur en faciliter l'accès.

Le présent projet de délibération a pour objet d'accorder une subvention de fonctionnement à trois associations qui, par la diversité de leurs activités, proposent une offre culturelle et de loisirs adaptée aux aspirations des aînés.

L'association **Culture et Bibliothèque Pour Tous** assure la gestion de trente et une bibliothèques à Paris et dans les départements limitrophes, dont dix-huit dans les quartiers parisiens et treize en maison de retraite ou en milieu hospitalier. Le projet qui vous est présenté propose, au sein de la bibliothèque Théophile Gautier, dans le 16^e arrondissement, qu'elle anime, des services et des animations autour de la lecture, à l'image de cafés littéraires, et des rencontres avec des auteurs. L'action de Culture et Bibliothèque Pour Tous complète utilement l'offre de services proposés par les bibliothèques et médiathèques municipales.

L'association **Hanullim Paris** anime quant à elle depuis plusieurs années des cours d'initiation théâtrale gratuits à destination des seniors habitant la Cité de l'Eure et, plus généralement, le quartier prioritaire Didot - Porte de Vanves (14^e arrondissement), désirant s'initier à la pratique théâtrale et s'engager dans une démarche de création théâtrale. Ces ateliers sont organisés en partenariat avec l'association Florimont (14^e), qui les héberge au sein de ses locaux, autre acteur très engagé auprès des seniors parisiens. Hanullim Paris s'est par ailleurs engagée, cette année, à développer son action dans les 12^e et 13^e arrondissements, en lien avec des associations partenaires.

L'association **Octave et Arpège**, enfin, anime depuis 1999 une troupe de théâtre composée de retraités bénévoles, la « Troupe du 3^{ème} Acte ». Les seniors intégrant cette troupe s'engageront cette année dans un projet intitulé « Téléphone, mon amour » visant à monter une création théâtrale qui aborde, de façon ludique et burlesque, le rapport aux nouvelles technologies. Une dizaine de

représentations devraient ainsi être organisées à partir d'octobre 2024 et permettre à ces seniors de s'approprier un mode d'expression artistique tout en travaillant des techniques de mémoire et de mobilité.

Compte-tenu de ces éléments et de la qualité des projets présentés par les associations citées, je vous propose d'attribuer, au titre de 2024, les subventions suivantes pour un montant total de 9 500 euros :

-Culture et Bibliothèque pour tous	1 500 €
-Hanullim Paris, projet Senioricité	3 000 €
-Octave et Arpège	5 000 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris